



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 novembre 2021
Français
Original : anglais

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 17 de la résolution [2592 \(2021\)](#) et du paragraphe 41 de la résolution [2568 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution des mandats respectifs de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits qui se sont produits en Somalie du 1^{er} août au 4 novembre 2021.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

a. *Évolution de la situation politique*

2. L'application des accords relatifs aux élections datés respectivement du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021 n'a que faiblement progressé. Les élections à la Chambre haute ont débuté le 29 juillet dans tous les États membres de la fédération ; avec 52 sièges sur 54 pourvus, dont 14 par des femmes, la représentation de celles-ci, à 26 %, n'a pas atteint le quota minimum de 30 %. Les membres du Conseil consultatif national, à savoir le Premier Ministre, les dirigeants des États membres de la fédération, le maire de Mogadiscio et le Gouverneur de l'administration régionale de Banaadir, qui ont continué d'entretenir des échanges réguliers, se sont réunis à Mogadiscio les 21 et 22 août. À l'issue de la réunion, un communiqué en sept points a été publié, dans lequel des précisions ont été apportées sur des questions telles que les procédures d'administration financière, la sélection des délégués électoraux et la sécurité des élections, entre autres. Le 23 août, le Conseil d'opposition des candidats à l'élection présidentielle a répertorié les préoccupations suscitées par le rôle des États membres de la fédération dans le processus de désignation des anciens chargés de sélectionner les délégués électoraux. Le 22 septembre, le Conseil consultatif national a tenu une réunion en ligne afin d'examiner le calendrier électoral, passer en revue les préparatifs des élections à la Chambre du peuple et traiter de la collecte des redevances dues par les candidats.

3. Le 21 octobre, le Président Mohamed Abdullahi « Farmajo » et le Premier Ministre somalien Mohamed Hussein Roble sont parvenus à un accord, à la suite des tensions suscitées par la destitution du Directeur de l'Agence nationale de



renseignement et de sécurité le 6 septembre, décidée par M. Roble au motif que l'intéressé n'avait pas fait état de la disparition de l'une de ses agentes, M^{me} Ikran Farah Tahlil. Le 16 septembre, le Président avait annoncé la suspension des pouvoirs du Premier Ministre, en particulier ceux de nomination et de révocation des fonctionnaires. De hauts responsables somaliens avaient alors entrepris une série d'actions de médiation en même temps que les partenaires internationaux, y compris le Représentant spécial du Secrétaire général, entamaient un dialogue avec toutes les parties, incitant vivement à la désescalade des tensions et au règlement du différend.

4. Dans la région du Hiraan de l'État du Hirshébeli, la médiation se poursuit entre des membres mécontents du clan Hawadle et l'administration de l'État, avec la participation de responsables politiques et d'anciens. Des agents électoraux de l'État du Hirshébeli ont pu se rendre à Beledweyne, la principale ville de la région du Hiraan, ce qui dénote une amélioration de la coopération.

5. Dans le « Somaliland », le Président Muse Bihi Abdi a procédé à un remaniement gouvernemental, qui a fait suite aux élections parlementaires et locales du 31 mai, au terme desquelles les partis d'opposition ont gagné des sièges.

b. Évolution des conditions de sécurité

6. Les conditions de sécurité sont demeurées instables, 273 atteintes à la sécurité ayant été enregistrées par mois en moyenne. Les Chabab ont été à nouveau responsables de la plupart des faits en question ; ils ont principalement commis des attaques éclairs contre les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et d'autres attaques au moyen d'engins explosifs improvisés. Les régions les plus touchées par les activités des Chabab ont été le Bas-Chébeli, Banaadir et le Moyen-Chébeli.

7. Les Chabab ont continué de perpétrer des attaques ciblées sous la forme d'attentats-suicides à Mogadiscio. Le 19 août, un engin explosif improvisé porté par une personne a été déclenché dans un restaurant fréquenté par des soldats, dans le quartier Shangani de Mogadiscio, et aurait fait quatre morts. Le 14 septembre, un kamikaze a actionné sa veste bourrée d'explosifs dans un salon de thé fréquenté par les forces de sécurité, dans le quartier de Wadajir, faisant 11 morts et 15 blessés. Le 25 septembre, dans le quartier Xamar Weyne, un véhicule piégé a explosé alors qu'il se trouvait dans une file de véhicules qui s'apprêtaient à franchir un poste de contrôle près de la Villa Somalia, tuant 6 personnes, 3 fonctionnaires et 3 civils. Le 12 octobre, un combattant-suicide a déclenché son dispositif dans un restaurant du quartier de Yaaqshid fréquenté par des soldats, tuant cinq personnes.

8. Dans les régions du sud et du centre, les attaques des Chabab se sont succédé à un rythme soutenu. Dans la région de Bay, le 16 août, une attaque au mortier a été lancée sur Baidoa, à un kilomètre de la zone protégée de l'AMISOM, dans laquelle se trouvent les locaux de l'ONU et l'aérodrome. Elle s'est produite quelques heures après la clôture des élections à la Chambre haute dans la capitale régionale. À Jawhar, dans la région du Moyen-Chébeli, les Chabab ont lancé des attaques sous la forme de tirs indirects sur plusieurs bâtiments officiels le 4 octobre, puis une autre attaque du même type, le 6 octobre, dans laquelle deux membres de l'assemblée régionale du Hirshébeli ont été blessés. Le 19 septembre, dans la région du Hiraan, les Chabab ont utilisé des engins explosifs improvisés pour détruire l'installation terminale nouvellement construite de la bande d'atterrissage de Buulobarde, quelques jours seulement avant son inauguration prévue.

9. Dans la région de Mudug, les Chabab ont fait échouer l'offensive que l'Armée nationale somalienne et les forces de sécurité de la région de Galmudug menaient dans le district de Hobyo. Le 16 août, les forces somaliennes se sont emparées du

village de Caad, l'un des points d'ancrage majeurs des Chabab dans la région. Le lendemain, le groupe a pris d'assaut la base militaire de Caad, tuant au moins sept soldats de la région de Galmudug. Le 24 août, les Chabab ont mené une attaque complexe au moyen d'un véhicule piégé sur la base militaire du village de Cammaara. Au total, 10 membres du personnel de l'Armée nationale somalienne auraient été tués et 17 autres blessés. Dans le district de Hobyo, de nombreux civils ont été tués par des engins explosifs et des mines terrestres visant les forces de sécurité, qui avaient été placés sur le bas-côté des routes. Les États-Unis d'Amérique ont appuyé les opérations militaires somaliennes par deux frappes aériennes, les 1^{er} et 24 août.

10. Dans la région du Galgaduud, le retour des dirigeants d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a (ASWJ) a entraîné la mobilisation d'anciens soldats du groupe dans le district de Dhuusamarreeb. Le 30 septembre, le groupe s'est affronté à l'Armée nationale somalienne dont 10 soldats ont perdu la vie, puis il s'est déplacé à Guri Ceel et à Matabaan, deux villes de la région du Hiraan dont il a pris le contrôle sans rencontrer de résistance. Les autorités de la région de Galmudug ayant échoué à négocier avec la direction du groupe, elles ont cantonné leurs forces près de Guri Ceel en prévision d'une opération offensive dirigée contre celui-ci. Le 10 octobre, des milices du groupe ont quitté la ville de Matabaan. Le 23 octobre, de graves accrochages se sont produits dans la ville de Guri Ceel entre les forces de la région de Galmudug et le groupe. Ces affrontements ont entraîné le déplacement de plus de 100 000 personnes et la destruction de biens, dont deux hôpitaux. Le 27 octobre, à la suite d'une action de médiation conduite par des commerçants locaux, Ahl al-Sunna wal-Jama'a quittait Guri Ceel et se retirait du village de Bohol, sa place forte. L'Armée nationale somalienne et les forces de la région de Galmudug ont alors repris le plein contrôle de la localité.

11. Des activités d'éléments favorables à l'État islamique d'Iraq et du Levant ont continué d'être signalées dans la région du Bari, où le maire de Balidhidin (district de Qandala) aurait été tué par balles le 18 août, et les forces de sécurité du Puntland ont été visées par une attaque menée au moyen d'un engin explosif improvisé à Cal Miskaat (district de Boosaaso), le 30 août. Deux soldats auraient été blessés lors de cette attaque.

c. *Évolution de la situation économique*

12. Selon l'édition de septembre de *Somalia Economic Update*, une publication de la Banque mondiale, l'économie somalienne devrait connaître une reprise modérée après les effets négatifs de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les graves inondations et l'infestation acridienne qui ont touché le pays. Le scénario de référence prévoit un retour à la normale du niveau des activités économiques et commerciales, les projections de croissance du produit intérieur brut réel étant de 2,4 % en 2021, 2,9 % en 2022 et 3,2 % en 2023.

13. En matière de finances publiques, le Gouvernement fédéral rencontre des difficultés pour boucler son budget de 2021. Selon la publication de la Banque mondiale susmentionnée, au premier trimestre de 2021, les recettes étaient inférieures de 13 % à celles de 2020 sur la même période en raison d'une baisse de 45 % des rentrées non fiscales résultant de problèmes de collecte, d'où un déficit budgétaire de près de 10 millions de dollars par mois. En outre, du fait de l'incertitude politique qui continue de planer sur les élections, l'aide budgétaire fournie par les partenaires internationaux reste gelée.

14. Le 11 août, l'adhésion de la Somalie à la Convention des Nations Unies contre la corruption a été le succès le plus important remporté par le Gouvernement somalien avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies. Se fondant sur la stratégie nationale relative à la lutte contre la corruption 2020-2023, une équipe spéciale des Nations

Unies élabore actuellement avec les autorités un programme décennal commun visant à renforcer la lutte contre la corruption en Somalie, ce qui s'accompagne notamment de changements structurels dans le Gouvernement, d'une aide à l'élaboration de lois ad hoc et du renforcement des capacités des organisations de la société civile et des journalistes.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

a. Préparatifs des élections

15. Le 4 septembre, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a publié un calendrier électoral à jour, fixant au 18 septembre la date d'achèvement des élections à la Chambre haute. Il y était prévu que les élections à la Chambre du peuple se tiennent du 1^{er} octobre au 20 novembre, mais le 30 septembre, un calendrier révisé a été publié, dans lequel figuraient de nouvelles dates, soit du 1^{er} au 20 novembre. Dans la région de Galmudug, les opérations relatives aux élections à la Chambre haute ne sont pas encore achevées. Les préparatifs des élections à la Chambre du peuple accusent toujours un certain retard.

16. Le différend concernant la direction de l'organisme de gestion des élections dans le « Somaliland » a été réglé après un dialogue, le 5 septembre, entre le Vice-Premier Ministre Mahdi Mohamed Gulaid « Khadar » et le Président de la Chambre haute, Abdi Hashi Abdullahi, qui a été facilité par le juge en chef Bashe Yusuf Ahmed. Les deux hauts responsables ont approuvé un accord de partage du pouvoir concernant l'occupation des postes de direction de l'organisme susmentionné, ce qui a permis de conclure les élections à la Chambre haute « dans le Somaliland » le 30 septembre. Les élections à la Chambre du peuple ont débuté le 1^{er} novembre, le Somaliland ayant remporté deux sièges. Le 2 novembre, une plainte relative à l'élection à l'un des deux sièges a été déposée. Le 8 novembre, le Comité de règlement des contentieux électoraux a décrété que les opérations électorales étaient conformes aux procédures fixées d'un commun accord en matière d'élections indirectes.

17. Le 8 octobre, l'ONU a organisé une réunion technique préliminaire avec des donateurs sur la version du budget électoral révisée par le Cabinet du Premier Ministre et l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral. Le budget révisé, qui s'élève à 27,2 millions de dollars, accuse un déficit en ressources de 8,3 millions de dollars. L'augmentation du budget, par rapport à son montant actuel de 18,9 millions de dollars, s'explique par le retard pris sur le calendrier qui entraîne des conséquences pour le comité électoral en termes de coûts, ainsi que par une hausse des indemnités versées aux délégués, des frais de voyage et des dépenses afférentes aux médias et à la communication. Le Cabinet du Premier Ministre s'est tourné vers les donateurs afin que ceux-ci suppléent au déficit.

18. La deuxième réunion du Comité national chargée de la sécurité des élections, présidée par M. Roble, a eu lieu le 2 octobre, les États membres de la fédération y ayant assisté en ligne. Le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et les chefs de la police civile de la MANUSOM et de l'AMISOM ont fourni les plus récentes informations concernant les préparatifs relatifs à la sécurité et le budget alloué à la sécurité des élections. M. Roble a demandé instamment que les préparatifs relatifs à la sécurité soient achevés d'ici aux élections à la Chambre du peuple. Les conseillers pour les questions de police de la MANUSOM et de l'AMISOM ont continué, avec leurs homologues des États membres de la fédération, d'encourager à mettre en place des plans de sécurité détaillés en vue des élections à la Chambre du peuple.

19. L'ONU et l'AMISOM ont continué de prêter leur concours à la sécurité des élections. Le matériel acheté par l'ONU a été remis à l'ensemble des 12 centres d'opérations conjoints et une formation financée par le fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie est dispensée au personnel de ces centres par l'AMISOM et des formateurs de la police somalienne. D'autres formations en matière de sécurité des élections, y compris la gestion de l'ordre public, et des cours sur l'encadrement, financés par le Programme conjoint relatif à la police et la MANUSOM avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la police de l'AMISOM, sont en cours dans les États membres de la fédération et la région de Banaadir ; elles traitent aussi des droits humains et de l'égalité des genres. La police de l'AMISOM a renforcé son contingent à Dhuusamarreeb et a envoyé des agents à Baraawe et à Garbahaarrey afin d'améliorer la sécurité durant les élections à la Chambre du peuple.

20. Le 25 octobre, dans le Puntland, la Commission électorale transitoire du Puntland a dirigé les premières élections locales directes dans les districts de Qardho, d'Eyl et d'Ufeyn. Au total, 449 candidats appartenant à huit associations politiques se sont affrontés pour l'occupation de 87 sièges. Sur les 46 839 électeurs inscrits, 28 854 ont participé au scrutin dans 54 bureaux de vote. Ces élections se sont déroulées sous le regard de hauts responsables de l'État et de dirigeants fédéraux, ainsi que d'observateurs internationaux et locaux, dont l'ONU.

c. Contrôle de constitutionnalité

21. Le Ministère des affaires constitutionnelles, le Comité de contrôle conjoint du Parlement fédéral et le Comité indépendant chargé de la révision et de la mise en œuvre de la Constitution ont élaboré les versions finales des rapports de passation de fonctions destinés à la prochaine administration et au prochain Parlement fédéral, après avoir tenu des consultations avec la société civile, les États du Sud-Ouest, du Hircébéli et de Galmudug, et l'administration régionale de Banaadir. Lesdits rapports contiennent des informations sur les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les futures mesures proposées concernant le processus de révision constitutionnelle. Ils visent à sauvegarder les résultats obtenus dans le cadre du mandat confié à la précédente administration et de la dixième législature.

d. Prévention et règlement des conflits

22. Le 22 août, des éléments de l'Armée nationale somalienne, opposants déclarés du Président du Hircébéli, Ali Abdullahi Hussein « Gudlawe », ont pris le contrôle des locaux de l'administration, ainsi que d'autres lieux stratégiques à Beledweyne (région du Hiraan), pour protester contre la visite prévue du Président dans cette commune. Toutefois, grâce à l'intervention du chef du clan Hawadle, il a été décidé, le 25 août, que les locaux seraient restitués à l'administration du Hircébéli et qu'un comité serait mis en place pour examiner les doléances exprimées par les membres de ce clan dans l'État du Hircébéli.

23. Des heurts entre les clans Dir et Hawadle à propos du contrôle des terres sont survenus à Defow, dans les environs de Beledweyne (région de Hiraan), en août et en septembre, causant la mort de plus de 10 personnes. Le 12 septembre, Ugas Yusuf, du clan Hawadle, est intervenu en faveur du retrait des milices de son clan de Defow, et des unités de l'Armée nationale somalienne ont été déployées dans la zone. L'ONU continue de fournir une aide financière et technique à l'administration du Hircébéli aux fins du processus de réconciliation des clans.

B. Questions transversales

a. *Égalité des genres et autonomisation des femmes*

24. La MANUSOM, en coopération avec le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population et d'autres organismes partenaires, est restée activement mobilisée pour concourir à l'objectif d'atteindre un quota minimum de 30 % de femmes élues au parlement en 2021, le mécanisme concret qui doit permettre de remplir cet objectif n'étant toujours pas en vigueur. Par l'intermédiaire de l'équipe spéciale chargée des questions de genre et des élections, présidée par la Représentante spéciale adjointe pour la Somalie, la MANUSOM a coordonné les actions de promotion menées par l'ONU à cet égard.

25. Dans le cadre des efforts déployés par l'ONU pour accroître la participation des femmes aux affaires publiques, notamment par leur représentation politique et la mise en œuvre d'un quota de 30 % au minimum, la Vice-Secrétaire générale s'est rendue en Somalie le 12 septembre. Outre ses rencontres avec des dirigeantes, elle a mené des entretiens avec de hauts responsables somaliens et des chefs de clan, au cours desquels elle a mis l'accent sur l'urgence qu'il y avait à parvenir à ce quota et à élargir la représentation et la participation des femmes à la vie politique.

26. Entre août et septembre, les ambassadeurs et ambassadrices de bonne volonté chargés de plaider en faveur du quota de 30 % de femmes au minimum, ont effectué six missions dans les États membres de la fédération, menant des actions de promotion auprès des dirigeants étatiques, des chefs de clan, de la société civile, des candidates à des postes politiques et des comités de gestion électorale, en vue d'introduire un mécanisme propre à l'application d'un tel quota, conformément aux accords des 27 mai et 17 septembre. Cette campagne de promotion a reçu l'appui financier de l'ONU qui a également contribué à la coordonner.

27. L'ONU a également prêté son concours au Ministère des femmes et du développement des droits humains, au niveau fédéral et dans les États membres de la fédération, en promouvant le quota de 30 % de femmes dans le cadre de dialogues menés localement avec des chefs de clan, des dignitaires religieux, des organisations de la société civile et des jeunes, et en gérant le centre d'appels pour les femmes à Mogadiscio.

28. La sûreté et la sécurité des femmes durant les élections continuent d'être des sujets de préoccupation pour les dirigeantes et les candidates, dont l'ONU continue de promouvoir la sécurité et la protection, ainsi que celles des déléguées, par une série de mesures. L'Académie Folke Bernadotte, un organisme suédois, a prêté son concours à l'ONU pour la formation du personnel de la police somalienne qui sera affecté aux services chargés de l'accueil des femmes dans les 12 centres d'opérations conjoints.

b. *Autonomisation des jeunes*

29. Le 12 août, Journée internationale de la jeunesse, le Groupe de travail interinstitutions sur la jeunesse des Nations Unies, le Conseil consultatif de la jeunesse somalienne des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont organisé des activités visant à sensibiliser au rôle important joué par la jeunesse somalienne dans le développement national. En plus de messages mobilisateurs et d'un programme radiophonique dédié à la paix, le 11 août, l'ONU a organisé un webinaire consacré aux solutions novatrices proposées par la jeunesse somalienne en matière de systèmes alimentaires, auquel ont participé

de hauts responsables gouvernementaux, des organisations de jeunes, des représentants du milieu universitaire et des donateurs.

30. Au total, 40 adolescents et jeunes (20 jeunes hommes et 20 jeunes filles) du « Somaliland » suivent une formation professionnelle visant à l'acquisition de compétences propres à leur assurer des débouchés ; par ailleurs, un groupe de 40 adolescents et jeunes (17 jeunes hommes et 23 jeunes femmes) œuvrent à l'éclosion de nouvelles entreprises dans le Puntland, à la suite de leur participation à des formations intensives organisées dans le cadre du programme d'innovation sociale UPSHIFT.

31. Durant la période considérée, 30 fonctionnaires (18 hommes et 12 femmes) du Ministère de la jeunesse et du sport et du Ministère de l'emploi et des affaires sociales et familiales du « Somaliland » ont suivi une formation dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques en faveur de la jeunesse, de l'encadrement et de la communication, qui s'est inscrite dans un programme public de renforcement des capacités financé par l'ONU.

C. Coordination en faveur du développement

32. Le 3 août, le Ministère fédéral de l'énergie et de l'eau a lancé la stratégie nationale relative à l'eau, qui fixe les principes de base d'un développement durable des ressources en eau en Somalie. Un groupe de travail national sur les sécheresses et les inondations a démarré ses activités en même temps, son objectif étant de diriger l'approche fondée sur les interactions, appelée à présider à l'action d'atténuation des chocs climatiques.

33. La MANUSOM a continué d'œuvrer à l'intégration de considérations environnementales dans sa démarche de médiation appliquée au règlement des différends relatifs au contrôle de la terre et de l'eau dans le Hirshébeli, de même qu'elle s'est efforcée de prendre en compte les dimensions de jeunesse et de genre dans le processus.

34. Le 19 septembre, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a organisé un atelier de deux jours visant à l'établissement d'une version finale de la politique nationale forestière, dont l'approbation par le Gouvernement est en attente.

IV. Droits humains et protection

A. Droits humains

35. Durant la période considérée, la MANUSOM a dénombré 194 victimes civiles, dont 99 morts et 95 blessés, ce qui représente une baisse de 30 % par rapport aux chiffres indiqués pour la période précédente, soit 125 morts et 151 blessés. Les Chabab sont demeurés les principaux responsables de ces actes, ayant fait 109 victimes (56 %), contre 36 (19 %) imputables à des acteurs non identifiés, 24 (12 %) à des milices de clan, 16 (8 %) aux forces de sécurité de l'État, 7 (4 %) à l'AMISOM et 2 (1 %) à d'autres.

36. Durant la période considérée, les autorités ont arbitrairement arrêté et mis en détention 37 personnes, soit 17 suspects membres des Chabab, 5 journalistes, 5 jeunes militants, un homme politique et un poète. Durant la même période, elles ont remis en liberté 29 personnes sans les avoir inculpées et sans que la justice ait été saisie, comme prévu par le Code de procédure pénale. La MANUSOM a continué d'enregistrer des atteintes au droit à la liberté d'expression et a attesté 23 violations

commises durant la période considérée, dont l'arrestation et la détention par les autorités de 16 journalistes (8 dans l'État du Sud-Ouest, 4 dans le « Somaliland », 2 dans la région de Galmudug, 1 à Mogadiscio et 1 dans le Hirshébeli). Le 19 août, la police du « Somaliland » a arrêté un militant très en vue sur les réseaux sociaux, par ailleurs journaliste indépendant, sans donner la moindre raison justifiant cette arrestation et le maintien en détention alors qu'il n'est sous le coup d'aucune inculpation. Elle a également, les 23 septembre et 2 octobre, mis en détention deux autres journalistes qui ont été libérés le jour de leur arrestation sans chef d'inculpation. À Mogadiscio, le 5 septembre, la police somalienne aurait maintenu en détention un journaliste et se serait livrée à des voies de fait sur plusieurs autres, confisquant leur matériel, alors que ceux-ci couvraient une manifestation pacifique contre la disparition d'une employée de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, M^{me} Ikran Farah Tahlil. Elle a arrêté deux autres journalistes dans la région de Galmudug les 29 septembre et 2 octobre, en raison du reportage qu'ils effectuaient sur les activités menées par Ahl al-Sunna wal-Jama'a dans la région. Les deux journalistes ont été libérés sans avoir été inculpés et sans que la justice ait été saisie.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

37. Le groupe de travail technique conjoint ONU-AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a repris ses réunions mensuelles en août. Dans le cadre des réunions qui se sont tenues aux mois d'août et de septembre ont été examinées les questions relatives aux dispositions d'atténuation applicables aux mesures correctrices et au suivi des allégations, à la formation préalable au déploiement des contingents de l'AMISOM et aux moyens aériens de la Mission. Une présentation générale des mesures d'atténuation a entre autres été examinée et transmise au Gouvernement fédéral en qui concerne les 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes admis à bénéficier de l'appui du BANUS, tel que prévu par la résolution [2520 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité.

38. Le 29 août, le BANUS a animé des séances d'information à l'intention de 298 soldats de l'Armée nationale somalienne. Ces séances, mises en place pour appuyer la mission de formation de l'Union européenne en Somalie, se composaient de modules traitant des notions de base du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, de la protection de l'enfance et des principes sous-tendant la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.

39. Dans la ligne des efforts faits pour améliorer l'information sur les principes qui sous-tendent la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, le BANUS a continué de rencontrer des attachés de liaison des forces de sécurité somaliennes et d'autres points focaux, et de dialoguer avec eux pour mettre en avant et faciliter le respect de ladite politique par les groupes recevant son appui.

C. Les enfants et les conflits armés

40. Au 30 septembre 2021, l'ONU a confirmé 738 violations graves commises contre 731 enfants (581 garçons et 150 filles) et sept attaques contre des écoles. L'équipe spéciale de pays (surveillance et information) sur les violations graves contre les enfants a attesté que 249 enfants avaient été recrutés et utilisés, 241 enlevés et 190 tués ou victimes d'atteintes à leur intégrité physique. Des viols et d'autres violences sexuelles ont été commis contre 78 enfants. Ces violations ont été imputées aux Chabab (390 soit 53 %), à des éléments armés non identifiés (151 soit 20 %), aux

forces de sécurité gouvernementales (118 soit 16 %), à des milices de clan (42 soit 7 %) et à Ahl al-Sunna wal-Jama'a (37 soit 5 %).

41. Le 15 septembre 2021, la MANUSOM, en coordination avec le Ministère des femmes, des affaires familiales et des droits humains du Djoubaland, a lancé l'activité d'un groupe de travail sur les enfants et les conflits armés à Kismayo. Celui-ci a été chargé de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'actions établis par le Gouvernement en 2012 pour faire cesser et prévenir le recrutement, l'utilisation, le meurtre ou l'atteinte à l'intégrité physique d'enfants, ainsi que la feuille de route signée en 2019 en vue d'accélérer l'application desdits plans, notamment par les États membres de la fédération. Également le 15 septembre, la Mission, conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Groupe de la protection de l'enfance du Ministère fédéral de la défense, a mené à son terme un atelier de formation de trois jours sur la protection des enfants touchés par les conflits armés, auquel ont participé 16 commandants de l'Armée nationale somalienne venus de divers secteurs des régions de Bay et du Bakool.

D. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

42. Dans le cadre des dispositions de suivi et de communication de l'information, la MANUSOM a confirmé neuf faits de violence sexuelle liée aux conflits qui ont touché trois femmes, cinq filles et un homme âgé de 19 ans. Six de ces faits se sont produits dans le Puntland, deux dans la région de Galmudug et un dans l'État du Sud-Ouest. Dans deux cas, l'un survenu dans le Puntland et l'autre dans l'État du Sud-Ouest, des jeunes filles ont été enlevées, ont subi un viol collectif et ont été assassinées, les auteurs de ces actes n'ayant pas été identifiés. La police continue d'enquêter sur ces deux affaires. Le 9 août, trois hommes ont été accusés du viol collectif d'un homme âgé de 19 ans à Gaalkacyo (Puntland) et condamnés à mort. Ils auraient été représentés par deux défenseurs et auraient bénéficié d'un sursis pour faire appel de leur condamnation. Dans la région de Galmudug, le 25 août, le tribunal régional de la ville de Cadaado a condamné un civil à cinq ans d'emprisonnement pour le viol d'une fillette âgée de six ans commis le 19 août. Un soldat de l'Armée nationale somalienne a également été arrêté au motif qu'il aurait violé une femme âgée de 25 ans dans la partie sud de Gaalkacyo, le 18 août. S'agissant des quatre cas restants, les auteurs des viols collectifs de deux femmes et de deux filles ne sont pas connus.

43. La MANUSOM a continué de mobiliser les chefs de clan traditionnels et à favoriser leur implication dans le système de justice pénale en ce qui concerne les cas de violence sexuelle. Les 25 et 26 août, dans le cadre d'une collaboration avec Nagaad Network, une organisation partenaire non gouvernementale basée dans le « Somaliland », la Mission a dispensé une formation à 30 chefs de clan à Burco (région de Togdheer), qui portait sur les droits d'accès au système judiciaire officiel des victimes de violence sexuelle. L'objectif était de sensibiliser les participants à la nécessité de ne pas intervenir dans les poursuites engagées contre les auteurs présumés des atteintes. Les chefs de clan se sont engagés à soutenir l'action de la justice et ont demandé à leurs pairs, dans les autres régions du « Somaliland », de faire de même.

V. Situation humanitaire

44. En Somalie, la situation humanitaire est demeurée catastrophique en raison de multiples facteurs : chocs climatiques, conflit, maladies et infestation de criquets

pèlerins. Plus de la moitié de la population, soit 5,9 millions de personnes, a besoin d'une aide vitale.

45. L'effet conjugué de précipitations imprévisibles, d'inondations et du conflit a conduit à une généralisation de l'insécurité alimentaire. Selon les observations du Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la FAO en juin et juillet, en l'absence d'aide humanitaire, près de 3,5 millions de personnes en Somalie devraient connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (niveau 3 du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) et des conditions même pires en 2021. Quelque 1,2 million d'enfants âgés de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë, dont près de 213 400 de malnutrition sévère.

46. Dans la région du Hirshébeli, touchée de manière récurrente par des inondations, les autorités s'emploient à mettre en œuvre des mesures d'atténuation de leurs effets. À Beledweyne, 65 des 300 sites où des défluent ont été recensés ont été fermés, ce qui a permis d'éviter l'inondation de plus de 2 000 hectares de terres agricoles. Un système d'alerte rapide est en place, dont un dispositif par SMS qui informe la population des prévisions d'inondations.

47. La Somalie connaît pour la troisième fois consécutive une saison durant laquelle le niveau des précipitations est inférieur à la moyenne. Les organismes humanitaires intensifient leur riposte à la situation de sécheresse dans le sud, le centre et le nord-est du pays, des zones qui souffrent de graves pénuries d'eau et de la perte du bétail. Étant donné que les prévisions météorologiques annoncent des précipitations inférieures à la moyenne pour novembre, il est de plus en plus probable que la sécheresse va empirer. À plus long terme, il existe de fortes chances que la saison gu en 2022 soit la quatrième saison durant laquelle le niveau des précipitations sera inférieur à la moyenne.

48. La pandémie de COVID-19 a aggravé la crise humanitaire dans le pays. Depuis mars 2020, la Somalie a confirmé 20 192 cas de COVID-19, dont 1 111 décès. Le taux de vaccination de la population reste faible. Au 30 septembre, seuls 365 788 Somaliens, soit moins de 2 % de la population, avaient reçu au moins une dose de vaccin et 281 461 autres avaient été complètement vaccinés. Dans le cadre du mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, 1 357 200 doses ont été fournies à la Somalie.

49. L'infestation de criquets pèlerins, qui avait débuté en 2019 et a continué jusqu'au début de 2021, a décliné sous l'action des mesures de lutte concertées prises par la FAO, le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. En outre, le temps sec qui a prévalu dans les zones touchées a limité la formation de nouvelles nuées. Au 31 août, 332 860 hectares avaient été pulvérisés. Néanmoins, des colonies d'insectes subsistent dans certaines zones du Puntland et du « Somaliland », sans compter qu'il risque d'en arriver de nouvelles de la région d'Àfar en Éthiopie.

50. Les déplacements dus à l'insécurité, au conflit armé et aux changements climatiques sont plus nombreux. D'août à octobre, 55 000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile, pour 80 % d'entre elles en raison du conflit et pour 20 % en raison de faits climatiques. Globalement, 2,9 millions de personnes sont hors de leur foyer et courent des risques élevés d'expulsion, de mauvais traitements et de harcèlement. Les femmes et les filles déplacées continuent d'être de plus en plus exposées à la violence fondée sur le genre et aux atteintes sexuelles.

51. L'accès humanitaire reste une difficulté majeure, qui limite la capacité des travailleurs humanitaires d'entrer en contact avec les populations dans le besoin et de maintenir leurs opérations. Dans certains districts, en particulier dans les régions méridionales et centrales, l'accès aux itinéraires principaux de ravitaillement est restreint par l'insécurité qui, en outre, met en péril la sûreté des travailleurs

humanitaires. Durant la période considérée, au moins 22 incidents liés à l'accès ont été signalés, faisant deux blessés parmi les travailleurs humanitaires. Ces incidents se sont produits principalement dans le « Somaliland » (8), la région de Galmudug (4) et le Hirshébeli (3).

52. Le financement du Plan de réponse humanitaire de 2021, assuré à 50 %, demeure à un niveau dramatiquement bas. En conséquence, seulement 36 % des 4 millions de personnes visées ont pu bénéficier d'une aide. Quelque 230 partenaires humanitaires continuent de fournir une assistance vitale en dépit de ce faible niveau de financement.

VI. Approche globale pour la sécurité

A. Mise en œuvre du Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie et du cadre de responsabilité mutuelle

53. Les 18 et 19 août, une réunion entre la Commission de l'Union africaine et des représentants du Gouvernement fédéral somalien a eu lieu à Mogadiscio aux fins de l'examen du dispositif de sécurité après 2021 et de la nouvelle mission dirigée par l'Union africaine. Les deux parties sont convenues de déployer une mission de transition de l'Union africaine et de lancer les travaux sur le concept des opérations, tel que prescrit dans la résolution [2568 \(2021\)](#). Des pourparlers tenus ultérieurement, en septembre et octobre à Mogadiscio, par le Gouvernement fédéral et l'Union africaine n'ont pas permis de parvenir à un accord ni sur la nature de la nouvelle mission ni sur le concept des opérations. En juillet et en août, des échanges à propos de la reconfiguration de la mission de l'Union africaine ont également eu lieu entre l'Union africaine, l'ONU et l'Union européenne. Durant toute la période considérée, l'ONU a continué de dialoguer avec l'Union africaine, le Gouvernement fédéral somalien et des partenaires en vue de faire progresser les pourparlers qui doivent déboucher sur l'élaboration d'une proposition commune concernant les objectifs stratégiques, la taille et la composition d'une mission reconfigurée de l'Union africaine.

54. Le 6 octobre, le second groupe de 150 membres de la force des Darwich a été déployé dans le Bas-Chébeli en appui à l'opération Badbaado I, ce qui a porté son effectif total dans la région à 400.

55. Les forces de sécurité somaliennes ont accru leurs activités opérationnelles dans le Moyen-Chébeli afin d'assurer la sécurité de l'itinéraire principal de ravitaillement entre Mogadiscio et Jawhar. Par ailleurs, des efforts sont en cours en vue de la consolidation finale de l'opération Badbaado I. L'AMISOM passe en revue les sites de ses bases opérationnelles avancées, dans le dessein de créer des forces mobiles et d'assumer un rôle plus offensif, selon les dispositions détaillées figurant dans le Plan de transition.

B. Opérations

56. Un sous-groupe de travail sur la police (volet 2B de l'approche globale pour la sécurité) s'est réuni le 9 août. Il a décidé de mener deux activités prioritaires, à savoir aplanir les difficultés liées à la fourniture d'armes au personnel de police nouvellement formé et définir les futures actions de développement des capacités de la force Darwich. Une note de cadrage sur la voie à suivre a été élaborée et sera examinée lors de la prochaine réunion du sous-groupe de travail.

57. Outre les opérations qu'elles ont menées dans le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli, les forces de sécurité somaliennes se sont emparées de territoires dans le sud de la région de Mudug et conduisent d'autres opérations dans le nord du Hiraan et du Bas-Djouba visant à détrôner les Chabab. Le don de véhicules militaires fait par le Puntland à la région de Galmudug et les opérations conjointes effectuées par la suite constituent un exemple positif de coopération entre États dans le domaine de la sécurité. L'AMISOM a renforcé son contingent à Dhuusamarreeb, afin d'améliorer la sécurité des élections à la Chambre du peuple dans la région de Galmudug, et elle envisage de faire de même à Garbahaarrey en amont des élections.

58. Le 26 août ont eu lieu deux réunions du groupe de travail (volet 2C) tenue au niveau des experts sur l'état de droit et une réunion du Comité directeur du Programme commun pour la justice dont les règles d'évaluation ont été approuvées.

59. Le Service de la lutte antimines a aidé l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes à atténuer les menaces associées aux engins explosifs improvisés, en établissant neuf rapports d'analyse des menaces et deux rapports de sensibilisation à la question des engins explosifs improvisés.

C. Renforcement des capacités institutionnelles

60. Le 6 septembre, le Conseil exécutif du programme commun pour la police a approuvé des activités évaluées à 4,6 millions de dollars, dont la construction de deux postes de police, l'un à Afmadow et l'autre à Gaalkacyo, ainsi que la formation et les traitements de 600 recrues dans le Bas-Djouba. Il a également mis fin au versement du traitement de 109 policiers de l'État du Sud-Ouest qui n'avaient pas été déployés depuis 18 mois.

61. Du 6 au 8 et du 13 au 15 septembre, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, appuyé par la MANUSOM, a dispensé une formation sur le climat et la sécurité inclusive aux autorités maritimes somaliennes. Trente-deux fonctionnaires du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération ont reçu une formation sur les liens entre changements climatiques, paix et sécurité maritimes et égalité des genres.

62. Le Groupe de la réforme du secteur de la sécurité MANUSOM/PNUD a entrepris de mettre en œuvre le plan d'amorce de la réforme du secteur de la sécurité, un arrangement assurant la soudure avec le programme commun de gouvernance du secteur de la sécurité (2018-2021) qui a été annulé. Cet instrument de financement permet au Groupe d'aider le pays à contrôler ses institutions, en mettant l'accent sur le Plan de transition, la sécurité électorale et la planification stratégique jusqu'à la mi-2022.

63. Avec un financement reçu du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et l'appui du PNUD, le 17 août, la MANUSOM a lancé un projet en association avec le Gouvernement fédéral, qui vise à favoriser la présence des femmes dans les institutions chargées de la sécurité et de la défense. En plus de dresser un état de l'inclusion des femmes somaliennes dans le secteur de la sécurité, il mettra en évidence les obstacles à leur recrutement, à leur rétention et à leur promotion et débouchera sur des recommandations tendant à accroître leur représentation dans ledit secteur.

64. À la suite de l'attaque perpétrée par les Chabab le 4 mars à la prison de Boosaaso, qui a entraîné la fuite de près de 400 détenus et gravement endommagé les bâtiments, les travaux de remise en état financés par le programme commun pour l'administration pénitentiaire ont été achevés au début d'octobre.

65. Des activités de développement des capacités ont été menées à l'intention de 39 personnes (35 hommes et 4 femmes), de membres du corps des agents pénitentiaires (39 personnes) et de 45 membres du personnel judiciaire (26 hommes et 19 femmes) à Kismayo, Hargeysa, Beledweyne et Garoowe ; elles portaient sur les droits humains, la prise en compte des questions de genre par la justice, les compétences requises en matière de procès et de défense, la conduite des affaires et la gestion et l'administration des prisons. Le 12 octobre, le Ministère de la justice du « Somaliland » a mené à bien un atelier d'une journée sur la rédaction des textes législatifs, avec l'appui du programme commun somalien sur l'état de droit.

66. La MANUSOM a continué de travailler avec des partenaires internationaux pour assurer le fonctionnement des centres de réhabilitation recevant d'anciens combattants des Chabab à faible risque et pour faire en sorte que la COVID-19 ne se propage pas au sein de ces établissements. À la fin du mois d'octobre, on dénombrait dans ces centres 317 hommes et 223 femmes bénéficiaires. Il est prévu que le programme national relatif à la gestion des combattants désengagés et des femmes associées, établi en 2013, soit adapté aux besoins complexes de ces hommes et femmes et y réponde dans le cadre d'approches renouvelées axées sur la collectivité.

67. Du 6 juillet au 13 août, dans le cadre d'une mission en ligne, la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit a examiné le programme commun pour la justice et le programme commun de gouvernance du secteur de la sécurité en vue d'établir une feuille de route applicable aux futurs programmes communs des Nations Unies mis en place dans les domaines de la justice et de la sécurité.

68. La MANUSOM et le PNUD ont lancé conjointement le « mois de la justice » et organisé une série d'ateliers dans les capitales de chaque État membre de la fédération et à Banaadir. Ces ateliers ont réuni un groupe diversifié de parties prenantes du secteur de la justice et d'acteurs locaux, qui a mené une réflexion dans ce domaine en vue de produire des solutions novatrices appelées à être prises en compte dans l'élaboration d'un plan stratégique national concernant ce secteur et du prochain programme commun des Nations Unies pour la justice.

D. Activités d'appui

69. Le 12 août, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a publié le rapport général sur l'indice de fragilité et le modèle de maturité pour 2021. Ce rapport, qui couvre 32 districts des régions de Galmudug, du Hirshébeli, du Sud-Ouest, du Djoubaland et de Banaadir, recense les progrès réalisés dans les quatre principaux domaines fixés par la stratégie nationale de stabilisation, à savoir la sécurité et l'état de droit, la gouvernance locale, la cohésion sociale et la réconciliation, et le relèvement à l'échelle locale. Le rapport fait état de progrès dans les districts du Bas-Chébeli, résultant de l'opération Badbaado I, mais aussi de problèmes, comme les actes d'intimidation que les Chabab continuent de faire subir à la population et les difficultés rencontrées dans le cadre des processus et structures relatifs à l'édification de l'État préconisant l'inclusion et l'application du principe de responsabilité ; la question se pose notamment en ce qui concerne les comités de district pour la paix et la stabilité, s'agissant de leur rôle et de leur viabilité par rapport aux systèmes traditionnels.

70. Le Service de la lutte antimines a organisé en présentiel 705 séances d'éducation au danger que représentent les engins explosifs, à l'intention de 625 femmes, 267 hommes, 1 055 filles et 1 545 garçons les plus exposés aux engins explosifs, dans cinq États membres de la fédération.

VII. Aide du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

A. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

71. Le BANUS a continué d'appuyer l'application du plan conjoint AMISOM-forces de sécurité somaliennes relatif au transfert des responsabilités incombant aux bases opérationnelles avancées et à la fermeture de celles-ci. Conformément au plan, l'AMISOM a animé la réunion des commandants de secteur, tenue les 24 et 25 août, et a décidé du transfert des responsabilités incombant aux bases de Buurne et de Gololey, dans le secteur 5.

72. Le BANUS a continué d'aider à la préparation des élections en distribuant des fournitures pour la défense des périmètres et du matériel de recherche, ce qui vise à renforcer la sécurité et la protection des bureaux de vote situés dans les zones d'opérations de l'AMISOM. Il a préalablement déposé la quantité prévue de fournitures dans les entrepôts de l'ONU situés à Baidoa, Beledweyne, Kismayo et Baraawe, et dans ceux de l'AMISOM situés à Garbahaarrey et Dhuusamarreeb. Par l'intermédiaire de l'AMISOM, il a également procuré des fournitures pour la défense des périmètres aux autorités locales, à Jawhar et à Kismayo.

73. Entre le 13 et le 16 septembre, le BANUS a contribué au redéploiement de 100 soldats djiboutiens et de 202 soldats éthiopiens de l'AMISOM à Dhuusamarreeb, ce qui s'est inscrit dans les efforts faits pour assurer la sécurité des élections dans l'État de Galmudug. Au total, 15 policiers hors unités constituées et une unité de police constituée ougandaise composée de 29 personnes ont également été déployés.

74. Le BANUS a continué de prêter son concours à la vaccination du personnel militaire de l'AMISOM.

75. En accord avec sa stratégie environnementale, le BANUS a entrepris de construire des pépinières d'arbres dans les pôles de secteur à Baidoa, Beledweyne, Jawhar, Baledogle, Kismayo et Dhooble, sa pépinière de l'aéroport international Aden Adde comptant déjà 5 000 plants. De juin 2020 à ce jour, le nombre total d'arbres plantés par le BANUS sur l'ensemble de ses sites somaliens s'élève à 32 580.

76. Le BANUS s'emploie à entretenir et à étendre les pistes d'aviation dans l'ensemble des zones d'opérations de l'AMISOM et à Dhuusamarreeb, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations logistiques et de faciliter les opérations menées par avion. Il a également l'intention de déployer un hélicoptère de manière permanente à Jawhar pour aider le secteur en lui fournissant rapidement le soutien logistique voulu.

77. En septembre, le BANUS a acheté cinq bateaux supplémentaires destinés à l'unité maritime de l'AMISOM, l'objectif étant d'améliorer la capacité de celle-ci de patrouiller sur la zone littorale proche de Mogadiscio et de la protéger.

78. Avec l'aide du BANUS, le Service de la lutte antimines a assuré la formation de 1 625 militaires et membres du personnel de police de l'AMISOM, renforçant leurs capacités de repérer et de détruire des engins explosifs improvisés et d'opérer en toute sécurité dans un contexte à haut risque. Il a contribué à la sûreté et à la sécurité de l'infrastructure stratégique en déployant 26 équipes de détection d'explosifs dotées de 52 chiens, qui ont fouillé 37 320 bagages, 88 489 véhicules, 147 bâtiments, 37 320 mètres carrés de locaux et 6 827 060 mètres carrés de lieux découverts, tous secteurs confondus.

79. Le Service de la lutte antimines a également fourni une aide à 107 convois de l'AMISOM dans les six secteurs de la Mission par 106 exposés faits préalablement aux déploiements et 105 exposés faits à la suite des déploiements. Il a aidé l'AMISOM à conduire 247 recherches d'engins explosifs improvisés le long des itinéraires principaux de ravitaillement, dont sept ont produit des résultats positifs. Les équipes de l'AMISOM chargées de l'élimination de ces engins, qui sont formées par le Service de la lutte antimines, ont détruit six d'entre eux.

B. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

80. Le 3 septembre, le Gouvernement fédéral, l'ONU et l'Union africaine ont signé un mémorandum d'accord sur les modalités de la fourniture du soutien logistique de l'ONU aux forces de sécurité somaliennes, dans le cadre d'opérations conjointes ou coordonnées avec l'AMISOM. Ce partenariat entre les trois entités repose sur le contrôle et la responsabilisation, dont le respect des obligations, une gestion améliorée des ressources et des mécanismes communs pour l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.

81. Le BANUS a continué d'apporter un soutien logistique aux 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes. Au 30 octobre, toutes les ressources du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'appui aux forces de sécurité somaliennes étaient épuisées. Il a été estimé qu'une contribution d'un montant de 3,4 millions de dollars permettrait de fournir l'appui voulu aux forces jusqu'au 31 décembre 2021, moyennant la poursuite des mesures d'austérité visant à réduire le coût des rations, de l'eau en vrac et du nombre de sites bénéficiaires. La Chef du BANUS a poursuivi les efforts visant à drainer plus de contributions vers le fonds d'affectation spéciale et a tenu des réunions individuelles et collectives avec des représentants de la communauté internationale.

82. Le BANUS a également facilité la formation en ligne qui a été dispensée aux forces de sécurité somaliennes sur des sujets tels que les bases de la radiodiffusion, la sécurité de l'informatique et des communications, la surveillance et la reconnaissance, l'établissement d'un tableau opérationnel commun et les centres d'opérations conjoints.

83. Le Service de la lutte antimines a achevé la formation et l'équipement de 11 équipes polyvalentes chargées de l'élimination des engins explosifs improvisés au sein de l'Armée nationale somalienne. Cinq autres équipes reçoivent actuellement une formation qui devrait s'achever en décembre 2021. Quatre membres du personnel de l'état-major de l'Armée nationale somalienne ont été formés à l'utilisation de logiciels et de matériel de cartographie.

VIII. Présence des Nations Unies en Somalie

84. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 4 novembre, 430 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 417 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

IX. Observations

85. Je me félicite des progrès qui ont encore été accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre des accords électoraux des 17 septembre et 27 mai, ainsi que de

l'achèvement imminent des élections à la Chambre haute. Néanmoins, il est déroutant de constater que le retard pris sur le calendrier électoral continue de s'accroître et je demande à tous les acteurs d'accélérer l'application des accords électoraux afin que les élections puissent se dérouler sans plus tarder. Il est crucial que les élections soient achevées dans les meilleurs délais et que le pouvoir soit transféré de manière pacifique pour mettre un terme à l'actuelle incertitude politique.

86. L'amélioration des droits politiques des femmes et la préservation de leur représentation parlementaire restent des questions prioritaires pour l'ONU, et je regrette que l'engagement pris par les dirigeants somaliens d'introduire un quota de 30 % de femmes au parlement fédéral ne se soit toujours pas traduit dans les faits. Il est préoccupant que ce quota n'ait pas été atteint lors des élections à la Chambre haute. Les prochaines élections à la Chambre du peuple offrent une occasion de mieux faire. À cet égard, je souhaite réitérer les messages que la Vice-Secrétaire générale a délivrés à l'occasion de son déplacement en Somalie le 12 septembre, qui visaient à faire en sorte que le quota de femmes soit atteint et à assurer du plein appui de l'ONU à cette fin. Les Somaliens ne pourront pas faire avancer leur pays et susciter la confiance dans les institutions et les élections sans une participation égale des femmes. Des élections ouvertes à tous permettront de jeter les bases d'un pays résilient, durable et inclusif où la liberté d'expression et les droits connexes seront respectés.

87. J'accueille avec satisfaction le règlement du différend entre le Président et le Premier Ministre, étant donné que cette question avait menacé de détourner l'attention des opérations électorales et des grandes priorités nationales, dont l'édification de l'État indissociable de la fourniture des services de base, des initiatives de développement, de la lutte contre les Chabab et de l'établissement de fondements propres à assurer la transition prévue sur le plan de la sécurité. J'exhorte les autorités à mener une enquête crédible et rigoureuse sur la disparition de M^{me} Tahlil, dans le respect de l'état de droit.

88. L'incertitude politique qui règne sur les opérations électorales en cours continue de faire obstacle à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du neuvième plan national de développement pour la Somalie. Faire progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable demeure essentiel car les avancées sont actuellement trop lentes pour envisager la réalisation des objectifs d'ici à 2030. Je demande donc à toutes les parties prenantes somaliennes et aux partenaires internationaux de redoubler d'efforts et de contribuer aux progrès dans ce domaine.

89. Je demeure également préoccupé par les effets des changements climatiques en Somalie. Plus tôt dans l'année, la sécheresse qui a sévi dans tout le pays et la fin précoce de la saison *gu* ont décimé le bétail et ruiné les récoltes, ce qui a entraîné des déplacements et aggravé l'insécurité alimentaire. Après deux saisons consécutives, à la fin de 2020 et au début de 2021, durant lesquelles les précipitations ont été inférieures à la moyenne, il est prévu que l'actuelle saison *deyr* soit aussi marquée par la sécheresse, ce qui conduirait à un phénomène paralysant étendu sur trois saisons. Il en résulterait des effets négatifs aggravants pour les Somaliens les plus vulnérables, dont 3,5 millions devraient subir une insécurité alimentaire critique (niveau 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) ou une situation encore pire d'ici à la fin de l'année.

90. Je suis alarmé par le fait que nos ressources ont atteint un niveau historiquement bas, au moment même où les besoins humanitaires en Somalie s'accroissent de manière rapide. Alors que nous sommes à moins de trois mois de la fin de l'année 2021, le plan de réponse humanitaire n'est financé qu'à 50 %. J'en appelle à tous les

partenaires afin qu'ils fournissent les ressources requises pour sauver la vie des personnes dans le besoin.

91. En Somalie, l'environnement dans lequel interviennent les travailleurs humanitaires est l'un des plus difficiles, le conflit et la violence continus dressant des obstacles majeurs à la fourniture par les partenaires humanitaires de l'aide vitale aux plus vulnérables. Je tiens à souligner qu'il importe que toutes les parties au conflit autorisent et facilitent un accès humanitaire sans entraves pour faire en sorte que les personnes dans le besoin bénéficient d'une assistance et d'une protection en continu, et j'exhorte lesdites parties à s'acquitter des obligations que leur fait le droit international humanitaire.

92. L'augmentation de la violence sexuelle liée aux conflits et les violations commises contre des enfants touchés par le conflit suscitent également une vive préoccupation. J'engage instamment les autorités du pays à poursuivre les auteurs de ces violations, d'accélérer la mise en œuvre de leur engagement de faire cesser et de prévenir les violations graves commises contre des enfants et de renforcer l'engagement de mettre un terme aux viols et aux autres formes de violence sexuelle, et je suis satisfait de constater que des efforts sont faits pour que les forces de sécurité somaliennes respectent davantage le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. J'exhorte également le Gouvernement somalien à élaborer et lancer un nouveau plan d'action national de prévention de la violence sexuelle en temps de conflit et de riposte à ce phénomène, inscrit dans le communiqué conjoint qu'il a signé avec l'ONU en 2013.

93. Je reste profondément inquiet par le fait que les Chabab ont maintenu leur capacité de mener dans toute la Somalie des attaques qui ont fait des victimes civiles. Je condamne à nouveau fermement tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent et j'exprime ma sympathie sincère aux nombreuses victimes. Si l'on veut progresser en matière de sécurité, il est indispensable de mettre véritablement et rapidement en œuvre le plan de transition, notamment la réforme du secteur de la sécurité, l'intégration des forces régionales et la mise sur pied d'une force. En outre, il est nécessaire que toutes les parties prenantes somaliennes se coordonnent et collaborent étroitement pour lutter contre le terrorisme, et j'exhorte les dirigeants somaliens à accroître leur coopération à cette fin.

94. Je me félicite de la signature du mémorandum d'accord tripartite entre le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et l'Union africaine, qui établit les modalités de la fourniture par le BANUS d'un dispositif de soutien logistique non létal aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations menées conjointement avec l'AMISOM, y compris de solides mesures visant au respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, ainsi que le contrôle et la responsabilisation en ce qui concerne l'utilisation des ressources de l'ONU. J'encourage la mise en œuvre opérationnelle des dispositions relatives au respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et à la coopération. Je demeure préoccupé par la baisse du solde du fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer les forces de sécurité somaliennes, et je réitère mon appel aux États Membres afin qu'ils versent des contributions sans affectation particulière dans ledit fonds, l'objectif étant que le soutien logistique aux forces ne soit pas interrompu. Il est essentiel que les forces de sécurité somaliennes soient soutenues en continu pour que le plan de transition soit mis en œuvre.

95. Je remercie enfin mon représentant spécial, James Swan, et les membres du personnel des Nations Unies en Somalie des efforts infatigables qu'ils ont déployés pour aider le pays en cette période critique.